

# RAPPORT 20 D'ACTIVITÉ 25





## LE CENTRE PATRONAL SST – FORMATION ET EXPERTISE

Des formations et services essentiels en SST qui assurent la sécurité des environnements de travail et préviennent les lésions professionnelles, tout en favorisant l'efficacité des entreprises et en resserrant le tissu social.

Le Centre patronal SST - Formation et expertise est un organisme à but non lucratif qui regroupe 105 associations d'employeurs représentant la quasi-totalité des secteurs d'activité économique du Québec.

Depuis plus de 40 ans, ses formatrices et formateurs expérimentés diffusent des savoirs indispensables à la santé-sécurité au sein des entreprises et organismes, et au bien-être de leurs salariés.

Chaque année, le Centre propose quelque 90 formations et événements qui traitent tous les volets de la SST (Leadership, Lois et règlements, Prévention et sécurité, Réclamations et suivi d'accidents, Santé et sécurité psychologiques), et ce, dans une multitude de formats pertinents (présentiel, virtuel, e-formations).

### MISSION

Aider les employeurs à assumer leur leadership en SST et à améliorer leurs performances en santé-sécurité, afin de réduire le nombre de lésions professionnelles ainsi que les coûts humains et financiers qui s'y rattachent.

### VISION

Le Centre patronal SST veut, par son expertise et son offre de services adaptée et innovante, être la référence des employeurs en santé et sécurité du travail au Québec.



## VALEURS

Au cœur de toutes les activités du Centre patronal SST – Formation et expertise se trouvent quatre grandes valeurs organisationnelles.

### APPROCHE CLIENT

Le client est au centre de nos priorités. Notre motivation est d'anticiper ses besoins et de dépasser ses attentes en lui offrant des services adaptés et de qualité. Chaque employé, en tant qu'ambassadeur de l'organisation, contribue à offrir une expérience client cohérente et positive. Notre approche valorise des relations durables et mutuellement enrichissantes.

### COLLABORATION

La collaboration est au cœur de nos actions. Elle guide les relations au sein de nos équipes, nos membres, nos clients et nos partenaires. Cette approche nous permet de développer des solutions adaptées à leurs besoins, renforçant ainsi notre impact collectif.

### EXCELLENCE

Nous faisons de l'excellence une priorité dans toutes nos actions. Par notre rigueur, notre éthique professionnelle et nos compétences, nous assurons un haut niveau de qualité et de professionnalisme. Cette exigence constante renforce notre image de marque et témoigne du respect que nous portons à nos clients, partenaires et membres.

### SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Nous valorisons la santé et la sécurité du travail : il s'agit d'un élément essentiel à l'intégrité physique et psychologique de tous. Nous prônons ainsi des pratiques exemplaires et une approche proactive, qui favorisent des milieux de travail sains et sécuritaires.

# TABLE DES MATIÈRES

- 2** LE CENTRE PATRONAL SST  
– FORMATION ET EXPERTISE
- 3** LES VALEURS DU CENTRE
- 5** LE MOT DE LA PRÉSIDENTE
- 6** LE MOT DU PDG
- 7** LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU  
CENTRE PATRONAL SST – FORMATION  
ET EXPERTISE
- 8** LE PERSONNEL DU CENTRE PATRONAL SST  
– FORMATION ET EXPERTISE
- 11** LES ACTIVITÉS DU CENTRE EN CHIFFRES
- 13** ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES  
DANS L'APPLICATION DES CHANGEMENTS  
LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES EN SST
- 16** LES PROJETS SPÉCIAUX  
DU CENTRE PATRONAL SST
- 20** LES BRÈVES ET LES NOUVEAUTÉS
- 22** DES SERVICES DE QUALITÉ ADAPTÉS  
AUX BESOINS ET RÉALITÉS SST  
DES ENTREPRISES
- 29** LA GOUVERNANCE  
ET LES TRAVAUX DU CONSEIL
- 31** LES ASSOCIATIONS MEMBRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2025



# MAXIMISER LES BÉNÉFICES DE LA SST GRÂCE À DES FORMATIONS RECONNUES



**Léa-Marie Gagnon-Lemay**

Présidente du conseil  
Centre patronal SST – Formation et expertise

Le Centre patronal SST aide les entreprises à assumer leur leadership en santé et en sécurité du travail. Mais pour accomplir cette mission, nous devons aussi mettre en évidence la valeur de la santé-sécurité pour les organisations et la pertinence de la formation, afin que celles-ci puissent au bout du compte en récolter les fruits.

Au fil des ans, [les retombées de la SST ont été quantifiées](#) par de multiples organismes faisant autorité : 4 \$ à 6 \$ de retour pour chaque dollar investi, selon les programmes et les secteurs, et [une réduction des accidents du travail atteignant 30 %](#) en misant sur des formations de qualité. [Certaines études portent même ce chiffre à près de 75 %!](#)

Les entreprises qui affichent de telles performances ont pleinement intégré l'importance de la formation continue en SST, de l'entretien et de l'actualisation des savoirs. Comme le dit l'adage, la mémoire est une faculté qui oublie. Mais la répétition consolide et étend les apprentissages.

En santé-sécurité, comme dans tous les domaines, suivre périodiquement des formations permet de mettre à niveau ses connaissances et favorise la rétention à long terme de contenus essentiels. En acquérant durablement des notions concrètes et utiles, la SST devient alors une seconde nature et profite tant aux salariés qu'aux organisations.

Ce mode opératoire proactif fait dorénavant son chemin dans l'esprit des dirigeants et des acteurs de la santé-sécurité. Bref, les mentalités changent progressivement. Le projet de règlement concernant les mesures pour prévenir ou faire cesser une situation de violence à caractère sexuel (publié en octobre 2025 dans la *Gazette officielle du Québec*), par exemple, prévoit des formations obligatoires qui devront être suivies à nouveau tous les trois ans. Ancrer des compétences comportementales telles dans les organisations maximisera leur efficacité et, surtout, le bien-être des travailleuses et des travailleurs.

Le Centre patronal SST est le partenaire privilégié des organisations qui souhaitent optimiser leurs activités et rester à l'affût des nouvelles modalités touchant à la santé-sécurité. Je vous invite d'ailleurs à consulter la section consacrée aux évolutions législatives et réglementaires en SST (page 13 du présent rapport) qui orientent les efforts soutenus du Centre.

Nous avons offert en 2025 pas moins de 90 formations distinctes et événements uniques couvrant toutes les grandes thématiques de la SST, qui ont récolté des taux de satisfaction de plus de 95 %.

Je termine ma deuxième année à titre de présidente du conseil d'administration du Centre patronal SST. J'ai eu la chance d'être entourée d'administratrices et d'administrateurs compétents qui valorisent autant que moi la qualité de nos formations et notre mission. Tous méritent notre gratitude, y compris le personnel et l'équipe pédagogique.

Ensemble, nous faisons de la formation en santé-sécurité un véritable tremplin vers la stabilité et la réussite organisationnelle de nos associations membres, et celles de leurs adhérents!

# LE CENTRE PATRONAL SST, UN ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA SST AU QUÉBEC



**Charles Létourneau**, Adm.A., ASC, PRP  
Président-directeur général  
Centre patronal SST - Formation et expertise

En 2025, le Centre patronal SST a poursuivi sa mission avec constance : appuyer les employeurs dans l'exercice de leurs responsabilités en santé et en sécurité du travail, tout en consolidant sa position de référence incontournable en SST au Québec.

Ce fut une année marquée par une croissance soutenue de notre réseau. Trois nouvelles associations d'employeurs se sont jointes au Centre, portant à 105 le nombre d'adhérents, issus de l'ensemble des secteurs d'activité économique de la province. Ces arrivées témoignent de la pertinence de notre offre, de la confiance accordée à nos expertises et de notre capacité à répondre à des réalités organisationnelles aussi diverses que complexes.

Sur le plan institutionnel, 2025 constituait une année charnière. Entre autres, le Centre a été reconnu par la CNESST comme diffuseur officiel de la formation obligatoire des membres de comités de santé et de sécurité. Cela a confirmé son rôle structurant au sein de l'écosystème de la SST et la confiance qui lui est accordée par les instances publiques.

Autre gage de confiance : une présence accrue au sein des grandes institutions de la santé-sécurité, illustrée notamment par la contribution du Centre aux travaux des conseils d'administration de la CNESST et de l'IRSST. Elle consacre sa position stratégique dans le milieu québécois de la SST et sa capacité à faire valoir la perspective et les besoins des employeurs.

Alors que les enjeux de santé et de sécurité, tant physiques que psychosociaux, prennent de l'ampleur, le Centre a continué d'investir dans le développement de compétences durables chez les gestionnaires, les dirigeants et les acteurs de la prévention. En 2025, il a proposé une offre conséquente de formations et d'événements spécialisés, en plus d'organiser une conférence majeure consacrée à la résilience organisationnelle dans un contexte géopolitique anxigène.

Résolument orienté vers les besoins de ses adhérents, le Centre a également choisi de geler la tarification 2026 applicable à ses associations membres et aux entreprises qui leur sont affiliées. Cette décision reflète notre volonté de maximiser les avantages concrets offerts à nos adhérents afin qu'ils puissent profiter d'expertises de pointe en santé et en sécurité du travail, malgré un environnement économique exigeant.

Les résultats probants de l'année 2025 reposent avant tout sur l'engagement remarquable de toutes les personnes qui font vivre le Centre : ses employés, ses administrateurs ainsi que l'ensemble de ses partenaires. Leurs expertises complémentaires, leur professionnalisme et leur conviction profonde que la prévention est un levier de performance durable constituent le socle sur lequel le Centre patronal SST continue de bâtir son influence et sa crédibilité.

À tous, je tiens à exprimer ma reconnaissance. Votre confiance nous pousse à poursuivre, avec rigueur et ambition, notre rôle au service des employeurs québécois.

# LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE PATRONAL SST – FORMATION ET EXPERTISE

## PRÉSIDENTE

### **Léa-Marie Gagnon-Lemay**

Gestionnaire, livraison d'applications TI  
AtkinsRéalis Canada  
Membre de l'Association des firmes de génie-conseil -  
Québec

## VICE-PRÉSIDENTE

### **Béatrice Laporte-Roy, ing.**

Conseillère stratégique à la Cheffe de l'exploitation, Marques  
et stratégies  
Formula 1 Grand Prix du Canada  
Membre de la Chambre de commerce du Montréal  
métropolitain

## TRÉSORIER

### **Benoit Lavigne, CPA, ASC**

Professeur titulaire  
Université du Québec à Trois-Rivières  
Membre du Bureau de coopération interuniversitaire

## ADMINISTRATEURS ET ADMINISTRATRICES

### **Manuelle Alix-Surprenant**

Cheffe – Équité, diversité et inclusion, groupe Talents et culture  
Hydro-Québec  
Membre de l'Association de l'industrie électrique du Québec

### **Philippe Lévesque-Groleau**

Vice-président – Ressources humaines  
Air Inuit  
Membre de la Fédération des chambres de commerce  
du Québec (FCCQ)

### **Sylvain Pelletier**

Vice-président – Ressources humaines  
Vast-Auto Distribution  
Membre de l'Association des industries de l'automobile  
du Canada

### **Galiane Yergeau**

Conseillère en chef, Stratégie et planification corporative  
Via Rail Canada  
Membre de Propulsion Québec

## SECRÉTAIRE

### **Charles Létourneau, Adm.A, ASC, PRP**

Président-directeur général et secrétaire du conseil  
Centre patronal SST – Formation et expertise



Le conseil d'administration du Centre, de gauche à droite : Galiane Yergeau, Béatrice Laporte-Roy, Benoit Lavigne, Charles Létourneau, Sylvain Pelletier, Léa-Marie Gagnon-Lemay, Philippe Lévesque-Groleau.



# LE PERSONNEL DU CENTRE PATRONAL SST – FORMATION ET EXPERTISE

## PRÉSIDENCE-DIRECTION GÉNÉRALE

### PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

Charles Létourneau, Adm.A., ASC, PRP

### ADJOINTE DE DIRECTION

Francine Lapointe

## DIRECTION – FORMATION ET EXPERTISE

### DIRECTRICE

Nadia Rabouin, CRHA, MBA

### CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES

#### EN SANTÉ ET EN SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Dominique Beaudoin

François Boucher

Isabelle Demers, avocate

Lorena Fernández

Emilie Gagnard, D.C.

Marie-Ève Girard

Caroline Huot, D.C.

Sonia Kadi, avocate

Régine Manacé, avocate

Louise Neveu, CRHA

Isabelle Rego, avocate

Maryline Rosan, avocate

Alain Tremblay, CRHA, RCC

Nadir Yahiaoui, M. CPI

### DIRECTRICE ADJOINTE – FORMATION

Mélissa Grimard

### DIRECTEUR DE COMPTES, ENTREPRISES

Luc Fortier

### COORDONNATRICE AUX VENTES ET RELATIONS CLIENTS

Tania Charest

### TECHNICIENNES EN BUREAUTIQUE

Kassane Calamia

Shaane Petrochilo

## DIRECTION – COMMUNICATIONS, MARKETING ET ASSOCIATIONS

### DIRECTRICE

Manon Stébenne, BAA

### CONSEILLER EN COMMUNICATION

Jasmin Pilon

### CONSEILLÈRE – EXPÉRIENCE CLIENT

France Labelle

### TECHNICIENNE EN ÉDITIQUE

Aïcha Bonneau

## DIRECTION DE L'ADMINISTRATION

### DIRECTRICE

Josée Lachapelle, CPA

### COMMIS COMPTABLE

Maude Veillette

### COMMIS RH

Shanna Alexis

### RÉCEPTIONNISTE

Line Arseneau



**De gauche à droite :** Louise Neveu, Régine Manacé, Francine Lapointe, Maude Veillette, Emilie Gagnard, Mélissa Grimard, Isabelle Demers, Dominique Beaudoin, France Labelle, Tania Charest, Charles Létourneau, Marie-Ève Girard, Josée Lachapelle, Nadir Yahiaoui, Shanna Alexis, Kassane Calamia, Luc Fortier, Jasmin Pilon.

## LE CENTRE PATRONAL SST ACCUEILLE 4 NOUVELLES RESSOURCES

Au printemps 2025, le Centre s'est enrichi de trois nouveaux formateurs et conseillers en SST :

- M<sup>e</sup> Isabelle Demers, dont l'expertise couvre notamment les responsabilités et obligations ayant trait aux chantiers de construction.
- Marie-Ève Girard, spécialiste des mécanismes et processus d'indemnisation (admissibilité et réclamations, obligations légales, assignation temporaire, etc.).
- Nadir Yahiaoui, diplômé de l'École de technologie supérieure (ÉTS), doté d'une riche expérience de terrain en prévention et analyse des risques.

De plus, Tania Charest a été promue au poste de coordonnatrice aux ventes et aux relations clients. Avec Luc Fortier, notre directeur de comptes, Entreprises, elle assure un accompagnement optimal aux organisations dans leurs démarches de prévention en SST.



**Le conseil de direction du Centre, de gauche à droite :** Luc Fortier, Mélissa Grimard, Josée Lachapelle, Charles Létourneau, Nadia Rabouin.



## LES ACTIVITÉS DU CENTRE EN CHIFFRES

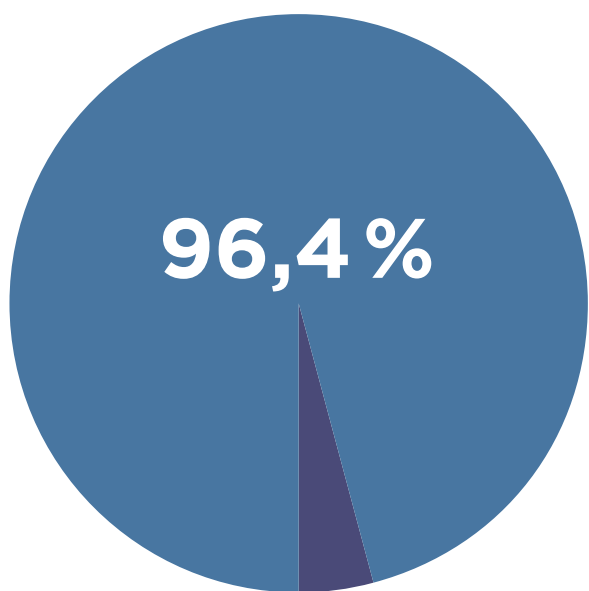
# 489 activités

**319** formations en entreprise **157** formations en séance publique  
**23** conférences sur demande **10** événements Web

Quelque **10 000** participants

Près de **90** formations courantes offertes

**105** associations membres (+3)



**Satisfaction des participants:**  
formations, e-formations, webinaires, événements

Abonnés à la page  
LinkedIn du Centre:

**4 804**

**+9,85%**

(Au 31 déc. 2025.)

Abonnés à l'infolettre  
LinkedIn SST Bonjour!  
du Centre:

**2 394**

(Au 31 déc. 2025;  
1<sup>re</sup> année de diffusion.)



# ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS L'APPLICATION DES CHANGEMENTS LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES EN SST

L'entrée en vigueur progressive de la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail* (LMRSST), sanctionnée en 2021, a inauguré au Québec un important chantier visant à renouveler et à bonifier l'environnement légal et réglementaire en SST, et ce, afin de mieux protéger les travailleurs et les travailleuses et de renforcer l'efficacité des entreprises.

D'ailleurs, le ministre du Travail, Jean Boulet, affirmait en 2025 que [l'amélioration de notre société « passe par la santé et la sécurité »](#).

Dans ce contexte, le Centre patronal SST se positionne comme un acteur indispensable pour ses associations membres afin de mieux comprendre l'évolution de la SST et de respecter concrètement toutes ses obligations.

Conformément à ses pratiques, le Centre a procédé en 2025 à une veille assidue des modifications législatives, réglementaires et normatives en santé-sécurité. Les nombreuses formations du Centre, ses multiples infolettres, ses événements incontournables, son site Web et [sa page LinkedIn](#) ont tous permis aux dirigeants, aux gestionnaires et aux préventionnistes d'intégrer rapidement les changements ayant pris effet, et ceux à venir.

En 2025, deux axes ont particulièrement été suivis par le Centre patronal SST : l'intégration formelle des comités de santé et de sécurité, qui a sonné la fin du régime intérimaire de la LMRSST, ainsi que la continuité de la *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement et la violence en milieu de travail*.

## COMITÉ DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ : 8<sup>E</sup> ET DERNIÈRE PHASE DE LA LOI MODERNISANT LE RÉGIME DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Le 3 septembre 2025, le *Règlement sur les mécanismes de prévention et de participation en établissement* a été adopté. Il a pris effet le 1<sup>er</sup> octobre 2025, soit près de quatre ans après que la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail* (LMRSST) eut été sanctionnée. Cela a signé la fin du régime intérimaire (qui avait commencé le 6 avril 2022) et a pleinement activé, entre autres, les comités de santé et de sécurité (CSS) et les programmes de prévention en entreprise.

Depuis l'annonce de la LMRSST, le Centre patronal SST a travaillé de près avec les organisations afin qu'elles respectent leurs obligations. En 2025 - et même bien avant - la bonne intégration des CSS et l'apport des acteurs clés qui le soutiennent ont été des priorités pour le Centre. Celui-ci a d'ailleurs été nommé en 2025 par la CNESSST comme diffuseur officiel de la formation obligatoire pour les membres des CSS, disponible à compter d'avril 2026.



Avec la contribution de toutes les parties prenantes, les CSS constituent des outils de gestion éprouvés en santé-sécurité. Déjà, en 1994, [une étude de l'IRSSST](#) établissait un lien inversement proportionnel entre la durée d'existence des CSS et les taux d'accidents. Les recherches ont aussi démontré qu'[un investissement concret de la direction en SST](#) rehausse la confiance des salariés et améliore de manière directe et indirecte l'efficacité et le bilan lésionnel.

En 2025, le Centre patronal SST a offert deux nouvelles formations directement liées aux activités des comités de santé et de sécurité :

- Fonctions du comité de santé et sécurité
- Les incontournables du programme de prévention et du plan d'action

... en plus de présenter deux événements phares :

- Mécanismes de prévention et de participation en établissement : changements réglementaires et conséquences pour les entreprises
- Programmes de santé au travail : quelles sont les nouveautés pour les entreprises?

## PROJET DE RÈGLEMENT CONCERNANT LES MESURES POUR PRÉVENIR OU FAIRE CESSER UNE SITUATION DE VIOLENCE À CARACTÈRE SEXUEL

La *Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu de travail* a été sanctionnée en mars 2024. Elle a notamment modifié la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* (précisant la notion de violence à caractère sexuel), et a ouvert la voie au projet de règlement concernant les mesures pour prévenir ou faire cesser une situation de violence à caractère sexuel, proposé par la CNESSST et publié le 29 octobre 2025 dans la *Gazette officielle du Québec*.

Ce règlement prévoit entre autres que les organisations devront transmettre par écrit aux travailleurs des informations relatives aux risques et à la prise en charge de la violence à caractère sexuel au travail, et fournir une formation sur le sujet, renouvelée tous les trois ans.

Cette loi et ce règlement à venir s'inscrivent plus largement dans la volonté du gouvernement de contrôler et de limiter les risques psychosociaux, afin que les organisations puissent œuvrer à la protection de la santé psychique des travailleurs, comme cela est précisé à *Loi sur la santé et la sécurité du travail* depuis l'entrée en vigueur de la *Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail*.



Notons que de 2023 à 2024, une hausse de plus de 150 % des lésions attribuables au harcèlement sexuel a été [observée par la CNESTT](#).

En 2025, le Centre patronal SST a ajouté les formations *Harcèlement psychologique - Atelier pratique pour les gestionnaire* et *Corriger et contrôler les RPS - Volet 2*, qui figurent parmi les 11 formations de la thématique Santé et sécurité psychologiques.

Le Centre a aussi organisé en cours d'année deux événements marquants consacrés aux risques psychosociaux :

- Prévenir et agir : stratégies préventives face aux événements potentiellement traumatiques
- Charge de travail : comprendre, agir, prévenir!

## DE NOMBREUX AJUSTEMENTS LÉGISLATIFS ET RÉGLEMENTAIRES

D'autres modifications aux lois et règlements de SST ont également été suivies de près par les experts du Centre, dont :

- La Loi visant l'amélioration de certaines lois du travail (loi omnibus en vigueur le 28 oct. 2025)
- Le projet de règlement modifiant le Règlement sur les normes minimales de premiers secours et de premiers soins (publié le 4 juin 2025 dans la Gazette officielle du Québec)
- Le Règlement modifiant le Code de sécurité pour les travaux de construction (en vigueur le 20 févr. 2025)



- Le Règlement modifiant le Règlement sur l'information concernant les produits dangereux, le Règlement sur la santé et la sécurité du travail, le Règlement sur la santé et la sécurité du travail dans les mines et le Règlement sur la sécurité et l'hygiène dans les travaux de fonderie (en vigueur le 5 juin 2025)
- Le Règlement sur les produits dangereux (fédéral; en vigueur le 15 déc. 2025)
- Le Règlement sur les services de santé, l'équipement adapté et les autres frais et le Règlement sur la réadaptation (en vigueur le 8 déc. 2025)



# LES PROJETS SPÉCIAUX DU CENTRE PATRONAL SST

Le Centre patronal SST couvre toutes les grandes thématiques de la santé-sécurité : Leadership SST, Lois et règlements, Prévention et sécurité, Réclamations et suivi d'accidents, Santé et sécurité psychologiques. En adéquation avec les évolutions de son secteur et les besoins des organisations, il consacre également chaque année un part de ses ressources à des thématiques prégnantes ou émergentes.

En 2025, une attention toute particulière a été portée aux risques psychosociaux. Selon la CNESST, une lésion attribuée à ce facteur entraîne (en 2024) des débours moyens de plus de 27 000 \$, soit une hausse de près de [40 % par rapport à 2020](#).

Le Centre a aussi continué d'enrichir son offre d'e-formations, qui permet aux gestionnaires et aux salariés d'apprendre à leur rythme, et a été représenté par deux conférencières aux Grands Rendez-vous de la CNESST.



## LA SANTÉ MENTALE, AU CŒUR DES ENJEUX ORGANISATIONNELS

Aujourd'hui, il n'est plus possible de passer sous silence les défis de santé et de sécurité psychologiques qui touchent directement les salariés et les entreprises. Par exemple, de [2022 à 2024](#), les lésions attribuables au harcèlement affichent des hausses alarmantes, soit 173 % pour le harcèlement psychologique et 1 235 % pour le harcèlement sexuel.

### DES FORMATIONS ET UN ÉVÉNEMENT POUR MAÎTRISER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

En cours d'année, le Centre patronal SST a mis en avant 11 formations sous la thématique Santé et sécurité psychologiques, dont 2 nouveautés, qui se sont ajoutées aux 4 titres inédits de 2024.

#### Formations en Santé et sécurité psychologiques

- Corriger et contrôler les RPS – Volet 2\*
- Harcèlement psychologique au travail : nouvelles obligations depuis la sanction du PL-42

- Harcèlement psychologique – Atelier pratique pour gestionnaires\*
  - Identifier les RPS pour mieux prévenir – Volet 1
  - Le rôle clé des gestionnaires dans la prévention des RPS
  - Prévenir le harcèlement et la violence au travail - Règlement fédéral (version employé)
  - Risques psychosociaux du travail : la démarche d'identification
  - Risques psychosociaux du travail : les connaître et les comprendre
  - Règlement fédéral sur la prévention du harcèlement et de la violence au travail
  - Santé mentale au travail : l'humain derrière le gestionnaire
  - Violence conjugale et obligations de l'employeur : soutenir et protéger
- \* Nouveauté 2025

### PRÉVENIR ET GÉRER LES ÉVÉNEMENTS TRAUMATIQUES

Un événement unique intitulé *Prévenir et agir : stratégies préventives face aux événements potentiellement traumatiques* a été offert en mars 2025. Il a notamment permis aux participants de comprendre le rôle et les responsabilités de l'employeur, de reconnaître les réactions de stress post-traumatiques et de se familiariser avec les pratiques préventives en milieu de travail. Cette conférence était animée par Emilie Gagnard et Caroline Huot, conseillères au Centre patronal SST et spécialistes de la gestion des risques psychosociaux, ainsi que Steve Geoffrion, professeur à l'École de psychoéducation de l'Université de Montréal et chercheur au Centre de recherche de l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal.

Centre patronal SST  
Formation et expertise

EN LIGNE | GRATUIT  
**RISQUES PSYCHOSOCIAUX  
ET NOUVELLES EXIGENCES  
LÉGALES!**

Caroline Huot, D.C.  
Conseillère en SST

### DES CONFÉRENCES GRATUITES POUR MIEUX RESPECTER SES DEVOIRS ET CONTRÔLER LES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

En entreprise, le ou la gestionnaire « supervise l'action collective » dans l'atteinte des « objectifs organisationnels préalablement fixés ». Il s'agit d'une responsabilité de taille qui mobilise l'essentiel de ses moyens, sans même inclure le bien-être de son effectif.

D'autant que les gestionnaires auraient [une incidence sur la santé mentale de leur équipe](#) supérieure à celle d'un médecin ou d'un thérapeute, et même équivalente à celle de leur partenaire. Sans surprise, les ajustements aux lois et règlements de SST – de même que leurs échéances multiples – peuvent laisser les dirigeants et les gestionnaires en porte-à-faux.

Lors de deux conférences offertes gratuitement à tous les adhérents des associations membres du Centre patronal SST, la conseillère et formatrice Caroline Huot a clarifié les plus récentes obligations et responsabilités des employeurs et a répondu aux nombreuses questions soulevées. Un accent tout particulier a été mis sur la prévention et les formations les mieux adaptées aux besoins de tout un chacun.

Au total, plus de 430 gestionnaires et acteurs de la SST ont pris part à ces deux événements présentés en direct les 29 et 31 janvier 2025, ou ont assisté à sa rediffusion. Ces conférences ont récolté un taux de satisfaction de 94 %.

### « TENDANCES ÉCONOMIQUES, INQUIÉTUDES ET FACTEURS DE STRESS » : UNE CONFÉRENCE ATTENDUE DU CENTRE

Les incertitudes liées au commerce international ont atteint un stade paroxysmique au début du deuxième trimestre de 2025. Afin d'accompagner les dirigeants, les gestionnaires et les salariés, le Centre patronal SST a fait appel au psychologue Jean-François Ducharme, qui a offert le 30 avril 2025 à plus d'une trentaine de participants des repères théoriques, des témoignages d'expérience et des solutions pratiques pour évoluer dans cet environnement volatil.

### DEUX CONFÉRENCES ADAPTÉES AUX BESOINS DES ORGANISATIONS

À l'occasion de l'événement virtuel Priorités et défis RH 2025 de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA), en janvier 2025, deux expertes du Centre patronal SST, la conseillère Caroline Huot et la directrice – Formation et expertise Nadia Rabouin, ont animé la conférence : *Santé et sécurité au travail : les priorités 2025*. Celle-ci a mis l'accent sur les risques psychosociaux, la santé mentale et les stratégies pour cultiver une main-d'œuvre qui s'épanouit et exerce ses fonctions avec efficacité.



**De gauche à droite :** Bruno Dupuis (Ordre des CRHA), Alexis Charpentier (Fasken), Nadia Rabouin et Caroline Huot (Centre patronal SST), Frédérick Blanchette (Solertia). **En mortaise :** Didier Dubois (Humance | Culture & Performance), Manon Poirier (Ordre des CRHA).

Le 8 avril 2025, Caroline Huot a aussi prononcé une conférence adaptée sur les risques psychosociaux lors de la Rencontre RH – Gestionnaires, organisée par le Service des ressources humaines et le Service de la mobilité, de la sécurité et de la

prévention de l'Université de Sherbrooke, qui a rassemblé près de 200 participants.

### UN ATELIER EXCLUSIF SUR LA GESTION ET LA PRÉVENTION DU HARCÈLEMENT AU GRAND RENDEZ-VOUS DE LA CNESS

Le 13 mai 2025 à Québec, la formatrice et conseillère au Centre patronal SST Caroline Huot a offert en primeur l'atelier *Prévention du harcèlement psychologique : de la plainte informelle au plan d'action*. Présenté devant une salle comble, cet atelier a par la suite été intégré à l'offre de formations du Centre.

### DES PUBLICATIONS QUI ATTIRENT L'ATTENTION

Le Centre patronal SST a consacré en 2025 environ 20 % de ses publications à des thématiques abordant différentes facettes de la santé mentale et du bien-être au travail. Elles ont été principalement produites par les conseillers et conseillères du Centre, mais également par différents membres du personnel, dont le PDG, Charles Létourneau, qui a notamment animé une capsule vidéo sur cet enjeu.

- [Gestionnaires, identifiez les signaux faibles qui minent vos équipes](#)
- [Harcèlement psychologique au travail : définir et appliquer un cadre d'intervention](#)
- [L'éclosion des néologismes de la SST – Partie II](#)
- [Le stress, une alarme à ne pas négliger](#)
- [Le surmenage chez les gestionnaires : un angle mort trop fréquent](#)
- [Politiques de prévention du harcèlement. Rédiger, c'est facile. Appliquer, c'est autre chose.](#)
- [Risques psychosociaux : ce que tout employeur doit savoir en 2025 \(capsule\)](#)

## ACQUÉRIR DES SAVOIRS ESSENTIELS EN SST, À SON RYTHME

Après avoir présenté une première formation préenregistrée en 2021 – et des formations à distance de plus longue date encore –, le Centre a poursuivi en 2025 son virage technologique en introduisant trois nouvelles e-formations. Celles-ci donnent l'occasion d'apprendre de manière dynamique et interactive, en compagnie d'une conseillère ou d'un conseiller en SST, et ce, au moment qui convient le mieux aux participants.

Les formations en mode différé sont aujourd'hui adoptées en grand nombre par les apprenants, qui y trouvent plusieurs bénéfices, dont une diminution potentielle du stress lié à l'acquisition de nouvelles connaissances.

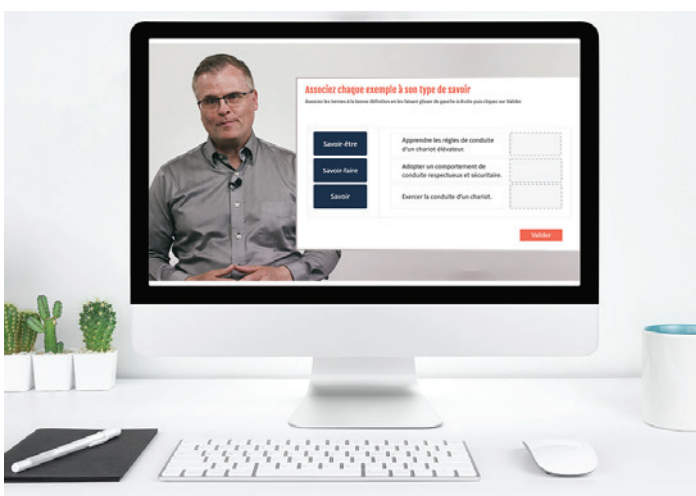
### E-FORMATIONS DU CENTRE PATRONAL SST

- Code criminel du Canada et lois en SST : obligations et diligence raisonnable\*
- Fonctions du comité de santé et sécurité\*
- Les 6 compétences clés d'un gestionnaire efficace en SST\*
- Risques psychosociaux du travail : les connaître et les comprendre
- Risques psychosociaux du travail : la démarche d'identification

\*Nouveauté 2025



Alain Tremblay, en studio pour l'enregistrement d'une e-formation.



E-formation du Centre, incluant l'un des nombreux exercices.

## ÉVÉNEMENTS ET WEBINAIRES ASYNCHRONES

En plus de son inventaire grandissant d'e-formations, le Centre offre également des licences de visionnement pour la formation *Prévenir le harcèlement et la violence au travail - Règlement fédéral (version employé)*, ainsi qu'un enregistrement de la formation *Échelles et escabeaux : les exigences réglementaires pour éviter les accidents*. De surcroît, les 10 événements tenus par le Centre en 2025 (voir page 23) ont été disponibles en rediffusion pour les participants inscrits.

Enfin, la conférence *Santé et sécurité au travail : les priorités 2025* de l'événement *Priorités et défis RH 2025* de l'Ordre des CRHA, prononcée par les spécialistes du Centre patronal SST, a également été disponible en rediffusion.

## DES FORMATRICES DU CENTRE PRENNENT LA PAROLE AUX GRANDS RENDEZ-VOUS DE LA CNESST

La CNESST a fait appel en 2025 à deux conseillères et formatrices du Centre patronal SST pour une conférence et un atelier présentés lors des Grands Rendez-vous de la SST, ses deux événements semestriels emblématiques.

D'abord, le 13 mai au Centre des congrès de Québec, Lorena Fernández a donné une conférence sur les réalités et vulnérabilités propres aux travailleuses et travailleurs issus de la diversité, et les solutions visant à atténuer les risques de lésions professionnelles.

Ensuite, le 28 octobre au Palais des congrès de Montréal, Caroline Huot a mené un atelier exclusif qui a notamment permis aux participants de mieux comprendre les obligations des entreprises vis-à-vis le harcèlement psychologique, le rôle du gestionnaire et les actions préventives à engager. Pour l'occasion, la formatrice du Centre avait préparé un guide pratique à l'intention des gestionnaires, remis par la CNESST aux participants.



Caroline Huot animant un atelier sur les risques psychosociaux au Grand Rendez-vous de la CNESST, à Montréal.

Source : François Robert-Durand / CNESST



Lorena Fernández, à droite, en compagnie d'une participante, au Grand Rendez-vous de la CNESST de Québec. Source : Laëtitia Boudaud / CNESST



# LES BRÈVES ET LES NOUVEAUTÉS

## 3 NOUVELLES ASSOCIATIONS D'EMPLOYEURS ADHÈRENT AU CENTRE PATRONAL SST



Le Centre patronal SST a accueilli en 2025 trois nouvelles associations à titre de membre :

- L'Alliance des cabinets de relations publiques du Québec, qui fédère parmi les plus importantes firmes de la province.
- Armateurs du Saint-Laurent, le représentant de propriétaires et opérateurs de navires domestiques transportant des marchandises et passagers.
- La grappe métropolitaine mmode, qui comprend les créateurs, manufacturiers, grossistes-distributeurs et détaillants de la mode québécoise.

Le Centre compte dorénavant 105 associations d'employeurs qui s'allient stratégiquement afin de faire profiter à leurs propres membres de multiples avantages en santé-sécurité.

## LE CENTRE PATRONAL SST MET À JOUR SES VALEURS ORGANISATIONNELLES

Les valeurs du Centre patronal SST, qui portent sa gouvernance et guident ses actions au quotidien, ont été actualisées en 2025. Celles-ci traduisent également l'état d'esprit qui anime ses salariés et lui permettent d'accomplir sa mission.

Après un exercice de consultation interne, le Centre a retenu quatre valeurs fondamentales :

- L'approche client : anticiper et dépasser les besoins pour créer une expérience client cohérente et positive.
- La collaboration : favoriser la mise en place de relations synergiques qui concourent à une meilleure proposition de valeur pour nos membres, nos partenaires et nos clients.
- L'excellence : par la rigueur et une éthique irréprochable, assurer un haut niveau de qualité à nos formations, à nos services et nos relations avec nos membres, nos partenaires et nos clients.
- La santé et la sécurité du travail : par une approche proactive et des pratiques exemplaires, assurer l'intégrité physique et psychologique de tous.

## FORMATION DES CSS : LA CNESST RECONNAÎT LE CENTRE COMME DIFFUSEUR OFFICIEL

Le Centre patronal SST a été reconnu, à la fin de l'année 2025, comme diffuseur officiel de la formation obligatoire pour les membres des comités de santé et de sécurité. À compter de 2026, tous devront suivre cette formation afin de respecter les modalités du *Règlement sur les mécanismes de prévention et de participation en établissement*.

## LE PDG DU CENTRE PATRONAL SST NOMMÉ AUX CA DE LA CNESST ET DE L'IRSST

Aux mois de septembre et d'octobre 2025, le PDG du Centre patronal SST, Charles Létourneau, a été nommé aux conseils d'administration de la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) et de l'Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail (IRSST).

L'équipe du Centre continue donc de mettre son expertise à contribution afin de soutenir la prévention, le bien-être des travailleurs et travailleuses, ainsi que l'avancement et la diffusion des connaissances en la matière.

## LES FORMATIONS DU CENTRE OBTIENNENT UN TAUX DE SATISFACTION DE 96 %

L'ensemble des formations et des événements offerts par le Centre patronal SST au cours de l'année 2025 a globalement enregistré un taux de satisfaction de 96,4 % auprès des participants. Ce résultat s'arrime aux données recueillies lors des évaluations plus exhaustives réalisées par le Centre au cours des dernières années, qui chaque fois présentaient des taux de satisfaction avoisinant 95 %.



# DES SERVICES DE QUALITÉ ADAPTÉS AUX BESOINS ET RÉALITÉS SST DES ENTREPRISES

**+ de  
90 titres  
de formations  
et événements  
en 2025**

## **5 grandes familles de thématiques SST**

Leadership SST  
Lois et règlements  
Prévention et sécurité  
Réclamations et suivi d'accidents  
Santé et sécurité psychologiques

## **Des formats de diffusion adaptés**

En salle  
En ligne  
En entreprise  
E-formations  
Préenregistré

## **La clientèle**

Gestionnaires et dirigeants | Préventionnistes et membres de comité de SST  
Superviseurs, contremaîtres et ingénieurs | Professionnels RH et SST  
Personnel des services techniques ou comptables | Travailleurs

## **8 formations et événements en différé**



## **9 nouveautés en 2025**

- Atelier - Accident : Enquête et analyse
- Code criminel du Canada et lois en SST : obligations et diligence raisonnable\*
- Fonctions du comité de santé et sécurité\*
- Harcèlement psychologique – Atelier pratique pour les gestionnaires
- Intégration des compétences de gestion en SST
- Les incontournables du programme de prévention et du plan d'action
- Les 6 compétences clés d'un gestionnaire efficace en SST\*
- Réadaptation professionnelle et capacité de travail
- Corriger et contrôler les RPS – Volet 2

\* Offerte en e-formation.

## LES ÉVÉNEMENTS DU CENTRE

10 événements, tous en format virtuel  
Plus de 730 participants

- Bye-bye 2025! Partie 1 – La jurisprudence marquante du Tribunal administratif du travail (TAT)
  - Bye-bye 2025! Partie 2 – La jurisprudence récente pour orienter vos actions
  - Charge de travail : comprendre, agir, prévenir!
  - Les essentiels de la prévention des troubles musculosquelettiques (TMS)
  - Mécanismes de prévention et de participation en établissement : changements règlementaires et conséquences pour les entreprises
  - Prévenir et agir : stratégies préventives face aux événements potentiellement traumatiques
  - Programmes de santé au travail : quelles sont les nouveautés pour les entreprises?
  - Revue fédérale 2025 : nouveautés et modifications règlementaires en SST
  - Risques psychosociaux et nouvelles exigences légales!\*
- \* Présenté à deux reprises.



## LE CENTRE ACCORDE DES BOURSES D'EXCELLENCE À 2 UNIVERSITAIRES

Pour une septième année consécutive, le Centre patronal SST a remis des bourses à des étudiants qui se sont démarqués par l'excellence de leurs parcours universitaires en santé-sécurité. En 2025, Florence Bourget de l'Université Laval et Nicolas Hogue de l'Université de Montréal, tous deux étudiants au baccalauréat en relations industrielles, ont respectivement reçu un appui financier de 2 000 \$ et de 2 500 \$.

## LE CENTRE PATRONAL SST ET L'ORDRE DES CRHA RENOUVELLENT LEUR PARTENARIAT



Depuis 2017, les membres de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés (CRHA) peuvent inscrire les formations et événements du Centre patronal SST à leurs dossiers de formation continue. En 2025, ce partenariat fructueux a été reconduit, et ce, pour une huitième année consécutive.

## RÉGINE MANACÉ ACCRÉDITÉE POUR ENQUÊTER SUR LE HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE AU TRAVAIL

Notre conseillère en SST Régine Manacé a obtenu en 2025 l'accréditation du Barreau du Québec permettant aux avocates de mener à bien des enquêtes en harcèlement psychologique en milieu de travail. Elle se joint ainsi à sa collègue et avocate Isabelle Demers, également titulaire de cette accréditation.

## L'INFOLETTRE SST BONJOUR! MAINTENANT DISPONIBLE SUR LINKEDIN

Au printemps 2025, la direction – Communications, marketing et associations a étendu la diffusion de son infolettre *SST Bonjour!*, qui couvre l'actualité en santé-sécurité et les activités du Centre patronal SST, au réseau social professionnel LinkedIn. En fin d'année, après 7 éditions, l'infolettre comptait déjà près de 2 400 abonnés, permettant d'accroître la visibilité des formations et des expertises du Centre.

## CONVERGENCE SST POURSUIT SA TRANSITION NUMÉRIQUE

Après avoir été publiés durant plusieurs décennies en format papier et/ou PDF, les articles de la revue *Convergence SST* sont dorénavant accessibles de manière numérique uniquement, cela afin d'offrir une meilleure lisibilité et de joindre un lectorat plus étendu.

La pertinence et la qualité des contenus produits par nos experts demeurent cependant inchangées. Ainsi, *Convergence SST* continue d'offrir des analyses et des perspectives utiles aux dirigeants, aux gestionnaires et aux préventionnistes, tout en couvrant de plus près les évolutions législatives et règlementaires qui encadrent la santé-sécurité des milieux de travail québécois.

En 2025, le Centre a publié une vingtaine d'articles et de contenus vidéo traitant une multitude d'enjeux et de thématiques, dont :

- La gestion de l'assignation temporaire
- Les changements aux lois et à la réglementation
- Les fonctions des comités de SST
- Les grands devoirs de l'employeur en SST
- Les néologismes du bien-être au travail
- Les nouvelles technologies qui façonnent la SST
- Les paramètres féminins de la santé-sécurité
- Le stress, le surmenage et les risques psychosociaux



## LE PDG DU CENTRE S'ADRESSE AUX GESTIONNAIRES VIA 4 CAPSULES VIDÉO

Profitant de l'élargissement des contenus proposés par la revue *Convergence SST*, Charles Létourneau, le PDG du Centre patronal SST, a enregistré en 2025 quatre capsules vidéo à destination des dirigeants, des gestionnaires et des acteurs de la santé-sécurité en entreprise. Chacune comprenait un message fort quant à l'importance de la SST, tant pour les salariés que les organisations elles-mêmes. Chaque capsule était accompagnée d'un article mettant en perspective les propos du PDG.

### • « Les comités de santé et de sécurité, plus qu'une simple obligation »

La réglementation impose dorénavant les comités de santé et de sécurité aux entreprises. Mais ceux-ci peuvent créer durablement de la valeur si toutes les parties prenantes s'y engagent sérieusement.

### • « Accomplir ses 3 grands devoirs en SST »

Plusieurs entreprises ne saisissent pas pleinement leurs trois grands devoirs en santé et en sécurité du travail : la prévoyance, l'efficacité et l'autorité. Il s'agit pourtant d'obligations concrètes reconnues comme telles par la jurisprudence.

### • « Ne faites pas l'erreur de connaître la loi, seulement après l'avoir enfreinte »

[70 % de l'engagement d'une équipe est tributaire du gestionnaire.](#) Celui-ci est tenu de respecter l'ensemble de ses obligations légales vis-à-vis de ses employés, qu'elles aient été établies de longue date ou tout récemment.

### • « Risques psychosociaux : ce que tout employeur doit savoir en 2025 »

Plus que jamais, les organisations doivent redoubler d'efforts pour s'acquitter de leurs obligations, ce qui comprend la protection de l'intégrité physique et psychique des travailleurs et des travailleuses. En 2024, la durée moyenne d'indemnité de remplacement du revenu accordée aux salariés incapables d'exercer leur emploi en raison de lésions avec risques psychosociaux était de [195 jours](#).

## LES EMPLOYÉS DU CENTRE PATRONAL SST, DES DONATEURS ASSIDUS

En 2025, pour une 7<sup>e</sup> année consécutive, les employés du Centre patronal SST ont remis des dons totalisant 2 000 \$ ou plus à différents organismes caritatifs :

- Centraide du Grand Montréal
- La Fondation CHU Sainte-Justine
- La Fondation de l'Ordre des CPA du Québec
- La Fondation des jeunes de la DPJ
- La Fondation du Centre hospitalier de Granby
- La Fondation KANPE
- La Fondation - Les Amputés de guerre
- La Fondation pour l'alphabétisation
- La Fondation 24 h Tremblant
- La Société canadienne du cancer
- Moisson Rive-Sud
- Rêves d'enfants Canada

## CONFÉRENCES SOLLICITÉES PAR LES ASSOCIATIONS MEMBRES, DES ORGANISMES ET DES ENTREPRISES

Chaque année, des associations membres du Centre patronal SST et de multiples organismes et entreprises font appel aux expertises de nos conseillers et formateurs pour des conférences adaptées à leurs besoins. En 2025, les spécialistes du Centre ont prononcé plus de 30 conférences sur demande, qui ont rassemblé plus de 800 participants.

Vous trouverez ci-dessous certaines conférences offertes en cours d'année.

### AIRBUS

Reconnaître et réagir aux urgences, quel que soit votre rôle

### ASSOCIATION BÉTON QUÉBEC

Susciter des comportements sécuritaires : 4 étapes incontournables

### CHANTIERS CHIBOUGAMAU

Conférence en prévention

### COMITÉ PATRONAL DE NÉGOCIATION DU SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Travailleurs immigrants et la SST

### ORDRE DES CONSEILLERS EN RESSOURCES HUMAINES AGRÉÉS

Santé et sécurité au travail : les priorités 2025

### UNIVERSITÉ LAVAL

Introduction à la culture et au leadership en SST

### VILLE DE VAUDREUIL

Responsabilités et obligations en SST

## LES EXPERTS DU CENTRE DANS LES MÉDIAS

Plusieurs organismes ont sollicité les différents savoirs des spécialistes du Centre patronal SST en 2025 pour éclairer leur auditoire sur des aspects précis de la santé-sécurité.

D'abord, la conseillère en SST Emilie Gagnard a été citée à titre d'experte par le Portail Constructo dans un article portant sur les équipements de protection individuels adaptés aux femmes. Ensuite, la plateforme *Pratiques RH* de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) a repris, lors de deux articles distincts, les propos de Charles Létourneau, le PDG du Centre, qui s'exprimait sur la charge de travail et l'épuisement, et l'intégration réussie des gestionnaires. Ce dernier a aussi été l'invité de deux balados en cours d'année :

- « Profession gestionnaire » (Ordre des administrateurs agréés du Québec) : abordant les nombreux changements législatifs survenus en SST au cours des dernières années et l'importance de la culture organisationnelle.
- « Parlons SST » (Fédération des chambres de commerce du Québec - FCCQ) : énonçant entre autres les thématiques SST prisées par les employeurs et les retombées concrètes de la formation sur l'efficacité des organisations.

## LE CENTRE SOULIGNE LE MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

Au mois de février 2025, les employés du Centre patronal SST ont célébré le Mois de l'histoire des Noirs en partageant un repas haïtien. Cette activité, organisée par Shanna Alexis et Josée Lachapelle, a aussi permis de mettre en évidence les efforts de la Fondation KANPE, qui concoure au développement de communautés rurales haïtiennes sous-développées.



**De gauche à droite :** Caroline Huot, Louise Neveu, France Labelle, Josée Lachapelle et Tania Charest du Centre patronal SST.

## LE CENTRE PATRONAL SST AU CŒUR DE MULTIPLES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Chaque année, les formateurs et les spécialistes du Centre sensibilisent, informent et font rayonner nos activités et services auprès de différentes clientèles lors de multiples foires et rencontres. En 2025, le Centre a notamment participé aux événements suivants :

- HOP! Le Sommet du commerce de détail 2025 du Conseil québécois du commerce de détail (CQCD), au Grand Quai du Port de Montréal
- La Journée RH du Conseil québécois du commerce de détail (CQCD), au Centre PHI (Montréal)
- Le Grand Rendez-vous de la CNESST, au Centre des congrès de Québec
- Le Grand Rendez-vous de la CNESST, au Palais des congrès de Montréal
- Le Salon Solutions RH de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, au Palais des congrès de Montréal
- Priorités et défis RH 2025 de l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés, en ligne



Anouk Gagné (au Centre), PDG de la CNESST, accompagnée (de gauche à droite) de Dominique Huot, de Charles Létourneau et de Luc Fortier du Centre patronal SST.



France Labelle et Luc Fortier du Centre patronal SST à la Journée RH du CQCD, à Montréal.



**De gauche à droite :** Nadia Rabouin, Charles Létourneau, Tania Charest, Régine Manacé et Luc Fortier du Centre patronal SST au Grand Rendez-vous de la CNESST de Montréal.

## LA SANTÉ-SÉCURITÉ RAYONNE GRÂCE À L'ÉCOLE D'ÉTÉ DU CENTRE

Même en période estivale, la santé-sécurité ne doit pas marquer de pause. Pour cette raison, le Centre patronal SST a offert 14 formations au cœur de l'été, et ce, pour une 9<sup>e</sup> année consécutive. Les participants ont ainsi pu enrichir leur pratique grâce aux formations suivantes :

- Accident : enquête et analyse
- Comment bien faire passer vos messages en SST
- Comment être un leader en SST?
- Comprendre le SIMDUT
- Comprendre le volet médical des dossiers de la CNESST
- Formation à la supervision
- Harcèlement psychologique au travail : nouvelles obligations depuis la sanction du PL-42
- Identifier et contrôler les dangers en milieu de travail
- Implantation et réunions efficaces d'un CSS
- Inspection des lieux de travail
- Opposition à l'admissibilité (atelier de rédaction)
- Procédures de réclamations
- Risques psychosociaux du travail : les corriger et les contrôler
- Sanctions disciplinaires et SST



## LE CENTRE PROPOSE 3 NOUVELLES E-FORMATIONS

Depuis 2024, le Centre patronal SST offre des e-formations en santé-sécurité qui permettent d'acquérir des savoirs de manière souple et interactive. En 2025, le Centre a ajouté trois nouveaux titres qui accompagnent ceux présentés l'année précédente.

### E-formations du Centre patronal SST

- Code criminel du Canada et lois en SST : obligations et diligence raisonnable\*
- Fonctions du comité de santé et sécurité\*
- Les 6 compétences clés d'un gestionnaire efficace en SST\*
- Risques psychosociaux du travail : les connaître et les comprendre
- Risques psychosociaux du travail : la démarche d'identification

\* Nouveauté 2025

## DES EXPERTISES AU SERVICE DE DIVERS ORGANISMES

Les spécialistes du Centre patronal SST partagent leurs expertises en siégeant à divers comités, et ce, à titre gracieux. De la sorte, ils contribuent à rendre les savoirs en santé-sécurité toujours plus accessibles et à conscientiser les milieux de travail. En 2025, le Centre s'est investi auprès des comités suivants :

- Conseil d'administration de la CNESST
- Conseil d'administration de l'IRSST
- Comité de programmation des événements de la CNESST
- Comité d'experts - projet ONA (Observatoire national de l'amiante) de l'IRSST
- Comité diversité de l'IRSST
- Comité entrepreneuriat de la Fédération des chambres de commerce du Québec
- Comité Hygiène du travail de l'IRSST
- Comité prévention du CPQ
- Comité santé psychologique au travail de l'IRSST
- Comité SST de la Fédération des chambres de commerce du Québec

## LES COLLABORATEURS

Le Centre patronal SST a recours à des spécialistes issus de secteurs précis pour l'animation de certaines formations. Voici ceux et celles qui ont prêté leurs expertises au Centre en 2025 :

### **JULIE ALLARD, Groupe Évie**

Santé mentale au travail : l'humain derrière le gestionnaire

### **YSA BLAIN, CRÉANIM inc.**

Exercer un leadership mobilisateur en SST : observer, agir et communiquer

### **CATHERINE BOUCHER, Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale**

Violence conjugale et obligations de l'employeur : soutenir et protéger

### **ALAIN BRASSARD et JASON DAUNAS, Norda Stelo**

Sécurité des machines  
Sécurité fonctionnelle : conception de circuits de commande sécuritaires selon ISO 13849-1

### **DENIS DUBREUIL, formateur et conférencier**

Code canadien du travail - Partie II  
Comités locaux et d'orientation en SST  
Inspection des lieux de travail  
Programme fédéral de prévention des risques professionnels  
Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail (RCSST)

### **PATRICE LACOMBE, Schneider Electric**

Sécurité électrique

### **NICOLE LAFERRIÈRE, formatrice et conférencière**

Problématiques de santé mentale au travail : symptômes et gestion des impacts  
Troubles de la personnalité : particularités et enjeux de gestion

### **GAÉTAN LEBLANC, Sécurité machines inc.**

Cadenassage (notions avancées)  
Cadenassage (notions de base)  
Travail en espace clos : les responsabilités de l'employeur

### **NATHALIE LECOURS, Visée – Développement organisationnel et humain**

Gestion du temps et des priorités  
Mobilisation et équipe de travail

### **PATRICK VINCENT, Vincent Ergonomie inc.**

Formation de ressources internes en ergonomie de bureau : un outil de réussite!  
Manutention sécuritaire : faites-vous le poids?





# LA GOUVERNANCE ET LES TRAVAUX DU CONSEIL

## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

L'Assemblée générale annuelle virtuelle du Centre patronal SST a eu lieu le 25 avril 2025. Pour l'occasion, le Centre a accueilli le ministre du Travail, Jean Boulet (pour une sixième année consécutive), ainsi que la nouvelle présidente-directrice générale de la CNESST, Anouk Gagné.



## LE COMITÉ DE GOUVERNANCE

Le comité de gouvernance est responsable de la bonne gouvernance de l'organisation. Il a également le mandat de recommander au conseil d'administration l'adoption de politiques, de règlements et de pratiques; d'assurer l'intégration des nouveaux administrateurs; d'évaluer annuellement la contribution des administrateurs; et de superviser le processus de mise en candidature, en vue de la composition du conseil d'administration.

Le comité de gouvernance a fait rapport à l'Assemblée générale annuelle du 25 avril 2025 relativement à la composition du conseil pour la période 2025-2026. De plus, il a soumis une recommandation au conseil d'administration pour les nominations aux titres de président, de vice-président et de trésorier du conseil pour cette même période.

Le comité de gouvernance a également examiné et déposé des recommandations au conseil d'administration à l'égard de modifications à apporter aux politiques suivantes :

- Les valeurs organisationnelles du Centre
- Les pratiques administratives
- La protection des personnes
- La gestion des risques
- La confidentialité et les conflits d'intérêts

### MEMBRES DU COMITÉ DE GOUVERNANCE

#### **Jusqu'au 25 avril 2025.**

Manuelle Alix-Surprenant, présidente  
Bernard Dufour  
Béatrice Laporte-Roy  
Charles Létourneau, secrétaire

#### **À compter du 22 mai 2025.**

Béatrice Laporte-Roy, présidente  
Philippe Lévesque-Groleau  
Manuelle Alix-Surprenant  
Charles Létourneau, secrétaire

## LE COMITÉ D'ÉVALUATION DES RISQUES

**Jusqu'au 25 avril 2025.**

Nicolas Prévost-Meunier, CPA, président  
Benoit Lavigne, CPA  
Sylvain Pelletier  
Charles Létourneau, secrétaire

**À compter du 22 mai 2025.**

Benoit Lavigne, CPA, président  
Galiane Yergeau  
Sylvain Pelletier  
Charles Létourneau, secrétaire

## LE COMITÉ D'ÉVALUATION DU RENDEMENT ET DE LA RÉMUNÉRATION DU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL

**Jusqu'au 25 avril 2025.**

Léa-Marie Gagnon-Lemay  
Nicolas Prévost-Meunier, CPA

**À compter du 22 mai 2025.**

Léa-Marie Gagnon-Lemay  
Philippe Lévesque-Groleau

## LES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES

À chacune de ses réunions, le conseil a reçu et analysé l'information financière soumise par le trésorier et le président-directeur général. Les états financiers annuels audités présentent des produits de 4 317 030 \$, incluant une subvention de la CNESST de 2 786 775 \$, accordée conformément au Programme d'aide financière pour la formation et l'information en santé et sécurité du travail (PAFISST). Les charges sont de 4 169 199 \$ et l'excédent des produits sur les charges est de 147 831 \$.

## L'ADHÉSION DE NOUVEAUX MEMBRES

Le conseil d'administration a reçu favorablement la demande d'adhésion de trois associations à titre de membre ordinaire :

- Armateurs du Saint-Laurent
- L'Alliance des cabinets de relations publiques du Québec
- La grappe métropolitaine mmode



# LES ASSOCIATIONS MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2025

## MEMBRES ORDINAIRES

Aéro Montréal - La grappe aérospatiale du Québec  
Alliance des cabinets de relations publiques du Québec  
Alliance des radios communautaires du Canada inc.  
Armateurs du Saint-Laurent  
Association béton Québec  
Association canadienne de l'industrie de la peinture et du revêtement  
Association canadienne de l'industrie de la chimie  
Association canadienne des carburants  
Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes inc.  
Association canadienne des constructeurs de véhicules  
Association canadienne des opérateurs de traversiers  
Association Canadienne du Ciment  
Association canadienne du pneu et du caoutchouc  
Association de l'aluminium du Canada  
Association de l'industrie électrique du Québec  
Association de l'Industrie Textile Canadienne  
Association des brasseurs du Québec  
Association des collèges privés du Québec  
Association des commerçants de véhicules récréatifs du Québec  
Association des embouteilleurs de boissons gazeuses du Québec inc.  
Association des employeurs maritimes  
Association des entrepreneurs de services d'édifices Québec inc.  
Association des entrepreneurs en coffrage structural du Québec  
Association des entrepreneurs en forage du Québec  
Association des entrepreneurs en maçonnerie du Québec  
Association des entrepreneurs spécialisés en procédé industriel du Québec  
Association des fabricants de pièces d'automobile du Canada  
Association des fabricants et détaillants de l'industrie de la cuisine du Québec  
Association des firmes de génie-conseil - Québec  
Association des fonderies canadiennes  
Association des industries de l'automobile du Canada  
Association des manufacturiers de chaussures du Canada  
Association des microbrasseries du Québec  
Association des petits embouteilleurs d'eau du Québec  
Association des propriétaires de cinémas du Québec  
Association des propriétaires de grues du Québec  
Association des propriétaires de machinerie lourde du Québec  
Association des radiodiffuseurs communautaires du Québec

Association des recycleurs de pièces d'autos et de camions du Québec  
Association des Spécialistes de Pneu et Mécanique du Québec  
Association d'isolation du Québec  
Association du camionnage du Québec  
Association du transport urbain du Québec  
Association internationale de l'industrie de l'entretien sanitaire  
Association nationale des entreprises en recrutement et placement de personnel  
Association provinciale des agences de sécurité  
Association québécoise de la distribution de fruits et légumes  
Association québécoise de la production médiatique  
Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction  
Association québécoise de l'industrie de la pêche  
Association Québécoise de l'Industrie de l'Enseigne  
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo  
Association québécoise des distributeurs d'équipements  
Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière  
Association québécoise du chauffage hydronique  
Association québécoise du propane  
Bitume Québec  
BOMA Québec  
Bureau d'assurance du Canada  
Bureau de coopération interuniversitaire  
Conférence religieuse canadienne  
Conseil canadien des fabricants des produits du tabac  
Conseil canadien du commerce de détail - Division Québec  
Conseil de la transformation alimentaire du Québec (CTAQ)  
Association des éleveurs de canards et d'oies du Québec  
Association des manufacturiers de produits alimentaires du Québec  
Association des producteurs d'hydromels et d'alcools de miel du Québec  
Association des torrificateurs artisans du Québec  
Association québécoise des négociants embouteilleurs de vins  
Conseil de boulangerie Québec  
Conseil québécois du cannabis comestible  
Regroupement des transformateurs de viande du Québec  
Union québécoise des microdistilleries

Conseil de l'industrie de l'érable  
Conseil des industriels laitiers du Québec  
Conseil des viandes du Canada - Section Québec  
Conseil interprofessionnel du Québec  
Conseil québécois de la transformation de la volaille  
Conseil québécois des entreprises adaptées  
Conseil québécois du commerce de détail  
Corporation des bijoutiers du Québec  
Corporation des entreprises de traitement de l'air et du froid  
Électro-Fédération Canada - Section Québec  
Fédération des caisses Desjardins du Québec  
Fédération des cégeps  
Fédération des coopératives de services à domicile et de santé du Québec  
Fédération des établissements d'enseignement privés  
Fédération des pourvoiries du Québec inc.  
Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec  
Fédération des transporteurs par autobus  
Fédération québécoise des municipalités  
Groupement provincial de l'industrie du médicament  
Hebdos Québec  
Institut canadien de plomberie et de chauffage - Région Québec  
Médicaments novateurs Canada  
mmode  
Montréal InVivo  
Propulsion Québec  
Regroupement des cabinets de courtage d'assurance du Québec  
Regroupement des entrepreneurs en coffrage du Québec  
Regroupement québécois des résidences pour aînés  
Réseau Environnement  
Réseau végétal Québec  
Union des municipalités du Québec  
Vêtement Québec

## MEMBRES AFFILIÉS

Chambre de commerce du Montréal métropolitain  
EntreChefs PME  
Fédération canadienne de l'entreprise indépendante  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
Maison régionale de l'industrie  
Manufacturiers et Exportateurs du Québec



## LA RÉFÉRENCE DES EMPLOYEURS EN SST!

[www.centrepatronalsst.qc.ca](http://www.centrepatronalsst.qc.ca)

 **Centre patronal SST**  
Formation et expertise

555, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1501

Montréal (Québec) H2Z 1B1

TÉLÉPHONE : 514 842-8401

[reception@centrepatronalsst.qc.ca](mailto:reception@centrepatronalsst.qc.ca)

Suivez-nous sur [LinkedIn](#)